

VAL-DE-TRAVERS Le législatif a accepté le crédit pour le musée de l'absinthe.

Feu vert pour la Maison de la bleue

ANTONELLA FRACASSO

Les édiles de Val-de-Travers affichèrent un sourire radieux hier soir à l'issue du vote sur le projet de la Maison de l'absinthe. Ce dernier a été soutenu quasi unanimement par le Conseil général. Réuni à Saint-Sulpice, les élus ont approuvé un crédit de deux millions de francs pour la rénovation du bâtiment de l'Hôtel de district, à Môtiers. Les travaux devraient débiter ce printemps. Hormis un socialiste et un membre du groupe PLR, tous ont loué ce projet qui met en avant le patrimoine régional.

En avalisant le projet, le législatif a accepté que la commune de Val-de-Travers finance les travaux de rénovation de l'Hôtel de district. D'autre part, elle met

gratuitement à disposition de la fondation de la Maison de l'absinthe un lieu symbolique pour l'histoire de la Fée verte (notre édition du 17 janvier). Celui-ci a notamment hébergé la gendarmerie et une salle de tribunal où de nombreux distillateurs clandestins étaient jugés à l'époque de la prohibition. C'est aussi cet interdit qui a participé à la popularité de la bleue.

Attraction touristique vallo-nnière

Par ailleurs, le législatif a également approuvé un crédit de 80 000 francs par an pour confier un mandat de prestations à la fondation pour assurer diverses missions. «Je suis heureux que le Conseil général ait accepté ce projet. Je n'imaginai pas qu'il se-

rait soutenu comme ça», s'est réjoui le chef de projet de la Maison de l'absinthe Yann Klauser, présent dans la salle.

Cette maison aura pour objectif de devenir une attraction touristique rassemblant le patrimoine régional, culturel et gastronomique du Vallon. «La Maison de l'absinthe est un outil magnifique pour renforcer le secteur touristique et économique de notre région», s'est enthousiasmé Jean-Nat Karakash en précisant que «la culture de l'absinthe appartient à tout le monde. D'habitude, lorsqu'on parle de culture, on pense souvent que ça appartient uniquement à une élite. Ce n'est pas le cas avec l'absinthe.»

Quelques doutes ont été émis quant aux transformations de la façade de la future Maison de

l'absinthe. Notamment le manque de volets ou la lucarne «qui défigure le bâtiment», selon Alexandre Willener, membre du groupe UDC. Le conseiller communal Yves Fattou a rassuré l'assemblée en laissant entendre que toutes les idées sont les bienvenues: «On ne va pas faire capoter un tel projet pour des volets. Il faudra aussi prévoir un rabaissement de la lucarne.»

La Maison de l'absinthe devrait ouvrir ses portes en juin 2014. Elle sera entièrement gérée par la fondation avec un responsable à sa tête. En tant que chef de projet, Yann Klauser est pressenti pour ce poste. «Le crédit a été accepté mais il reste beaucoup de travail. Notamment avec tout l'aspect marketing. On a du pain sur la planche.»



La Fée verte établira sa demeure à l'Hôtel de district de Môtiers en juin 2014. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER